

VOLUME 0, N° 1
DECEMBRE 2023
ISSN : 1987 -1678



Revue Internationale Maaya

*Revue Semestrielle de l'Institut National
de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS)*

Courriel : revuemaaya@revuemaaya.com

Site Web : www.revuemaaya.com

Bamako-Mali, Quartier : Hippodrome, Rue : Amilcar Cabral

Tél : (+223) 73 16 68 24 / 73 10 48 27



ISSN : 1987 -1678

Revue Semestrielle de l'Institut National de Formation des
Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali

Volume 0, Numéro 1, Décembre 2023

Maquette et mise en page : Dr. Issa OUATTARA

ADMINISTRATION DE LA REVUE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF : Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

REDACTEUR EN CHEF ADJOINT : Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

SECRETAIRES DE REDACTION

Dr Issa OUATTARA, Géographe-Environnementaliste, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Boureima BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

M. Ibrahima DIALLO, Informaticien, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

COMITE SCIENTIFIQUE

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO, Professeur Titulaire, Psychologie Clinique, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Pr Idrissa Soiba TRAORE, Professeur Titulaire, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Essè AMOUZOU, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Sociologie du développement, Université de Lomé (Togo)

Pr Bouréma KANSAYE, Professeur Titulaire, Sciences Criminelles, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Pr Souleymane COULIBALY, Professeur Titulaire, Psychiatrie, CHU du Point-G de Bamako (Mali)

Pr Abdoulaye NIANG, Professeur Titulaire, Sociologie, Université Gaston Berger (Sénégal)

Pr Ismaila Zangou BARAZI, Professeur Titulaire, Arabe, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Pr Afsata PARE, Professeur Titulaire, Psychologie, Université Norbert Zongo (Burkina-Faso)

- Pr Seydou MARIKO, Professeur Titulaire, Géographie, Ecole Normale Supérieure (Mali)
- Pr Abdoulaye DIOP, Professeur Titulaire, Lettres, Université Cheikh Anta Diop (Sénégal)
- Pr Tamba DOUMBIA, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Pr Augustin EMANE, Professeur Titulaire, Droit, Université de Nantes (France)
- Pr Akoye Massa ZOUMANIGUI, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Institut Supérieur des Sciences de l'Education de Guinée (Guinée)
- Pr Mamadou Lamine DEMBELE, Professeur Titulaire, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)
- Pr Ya Eveline TOURE, Professeur Titulaire, Psychologie de l'Education, Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (Côte-d'Ivoire)
- Pr Samba DIOP, Professeur Titulaire, Anthropologie Médicale et Ethique, Université des Sciences, des Techniques et des Technologies de Bamako (Mali)
- Pr Assane DIAKHATE, Professeur Titulaire, Sciences de l'Education, Université Gaston Berger (Sénégal)
- Pr Joseph SAHGUI, Professeur Titulaire des Universités du CAMES, Linguistique, Université d'Abomey Calavi (Bénin)
- Pr Adama DIABATE, Professeur Titulaire, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)
- Pr Emmanuel BECHE, Professeur Titulaire, Technologie Educative, Université de Maroua (Cameroun)
- Pr Angeline NANGA, Professeur Titulaire, Sociologie de la communication, Université Félix Houphouët Boigny (Côte-d'Ivoire)
- Dr Cheick-Oumar FOMBA, Directeur de Recherche, Sciences de l'Education, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)
- Dr Bréma Ely DICKO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)
- Dr Baba COULIBALY, Maître de Recherche, Géographie, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Kawélé TOGOLA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Bazoumana DIARRASSOUBA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Belco OUOLOGEUM, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ichaka CAMARA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mamadou DIA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Didactique des Langues, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Aboubacar Sidiki COULIBALY, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Anglaise, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine Boubakar TRAORE, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Amadou TRAORE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie, Université de Ségou (Mali)

COMITE DE LECTURE

Dr Lamine SANDY, Maître de Recherche, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa DIALLO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sociologie de la Santé, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Yao Jean-Aimé ASSUÉ, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie Sociale et Economique, Université Alassane Ouattara de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Dr Oumar TRAORE, Maître de Recherche, Sciences de l'Éducation, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Seydou KEITA, Maître de Recherche, Anthropologie, Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (Mali)

Dr Seydou LOUA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Sciences de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Aly TOUNKARA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Mohamed Oualy DIAGOURAGA, Maître de Recherche, Sociologie, Institut d'Etudes et de Recherche en Géronto-Gériatrie (Mali)

Dr Madjindayé YAMBAIDJE, Maître de Conférences, Littérature, Université de N'Djaména (Tchad)

Dr Ibrahima TRAORE, Maître de Conférences, Sociologie de l'Education, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma BAMADIO, Maître de Conférences, Informatique Appliquée aux Sciences Sociales, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Youssouf KARAMBE, Maître de Conférences, Anthropologie, Institut National de la Jeunesse et des Sports (Mali)

Dr Fodié TANDJIGORA, Maître de Conférences, Sociologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Afou DEMBELE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Modibo DIARRA, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Littérature Africaine, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moussa dit Martin TESSOUGUE, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Géographie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoukadi Oumarou TOURE, Maître de Conférences, Population - Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Souleymane S. TRAORE, Maître de Conférences, Changements climatiques et Utilisation des Terres, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata MAIGA, Maître de Conférences, Géographie de l'Environnement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Djakanibé Désiré TRAORE, Maître de Conférences, Sciences Environnementales, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Kadidiatou COULIBALY, Maître de Conférences, Démographie-Migration, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr El Haj Ousmane BORE, Maître de Conférences, Histoire, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Sékou Mamadou TANGARA, Maître de Conférences, Gestion du Patrimoine, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Salif TOGOLA, Maître de Conférences, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Sidy Lamine BAGAYOKO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye GUINDO, Maître de Conférences des Universités du CAMES, Anthropologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ahmadou MAIGA, Maître de Conférences, Psychologie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Augustin BOMBA, Maître de Conférences, Philosophie, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Alassane GAOUKOYE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Moriké DEMBELE, Maître de Conférences, Sciences de l'Éducation, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Boureïma TOURE, Maître de Conférences, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Ibrahim MALAM MAMANE SANI, Maître-assistant des Universités du CAMES, Sociologie, Université Abdou Moumouni (Niger)

Dr Yakouréoun DIARRA, Chargé de Recherche des Universités du CAMES, Sociologie de l'Environnement, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Drissa TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Géographie, Université Jean Lorougnon Guédé de Daloa (Côte-d'Ivoire)

Dr Ibrahim MAIGA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Institut de Pédagogie Universitaire (Mali)

Dr Balla DIALLO, Maître-assistant, Sociologie, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Ahamadou DIYA, Chargé de Recherche, Géographie rurale, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Issa OUATTARA, Enseignant-Chercheur, Géographie de l'Environnement, Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (Mali)

Dr Ahmed Baba SINGARE, Maître-assistant, Economie, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye KONE, Maître-assistant, Droit de la Santé, Inspection de la Santé (Mali)

Dr Almamy SYLLA, Maître-assistant des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr N'Gna TRAORE, Maître-assistant des Universités du CAMES, Anthropologie du Développement et du Changement Social, Institut des Sciences Humaines (Mali)

Dr Boubacar SANOGO, Maître-assistant, Sciences de Gestion, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Fatoumata FOFANA, Maître-assistant, Communication pour le Changement Social, Ecole Supérieure de Journalisme et des Sciences de la Communication (Mali)

Dr Mariam MAIGA, Maître-assistant, Droit de la Santé, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Abdoulaye N'Tigui KONARE, Maître-assistant, Economie du développement, Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (Mali)

Dr Seydou I. KANTE, Maître-assistant, Droit, Université des Sciences Juridiques et Politiques de Bamako (Mali)

Dr Bréhima Chaka TRAORE, Maître-assistant, Sociologie de la Santé, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (Mali)

Dr Adama KONE, Enseignant-Chercheur, Géographie Humaine, Université de Gestion et du Développement Durable (Mali)

INSTRUCTIONS AUX AUTEURS

Les textes soumis à la **Revue Internationale MAAYA (RIM)** doivent se conformer scrupuleusement aux recommandations aux auteurs, notamment les normes typographiques, scientifiques et de référencement. Ils doivent aussi être originaux et n'avoir pas fait l'objet d'une acceptation pour publication ou d'une publication dans une autre revue.

Les normes rédactionnelles de la revue sont essentiellement celles du CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI).

STRUCTURE DE L'ARTICLE

La structure d'un article, doit être conforme aux règles de rédaction scientifique, selon que l'article est une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain.

La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.**
- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain, la structure suivante est recommandée : **Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français, Mots clés, Abstract, Key words, Introduction, Matériel et Méthodes, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.**

Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, des références bibliographiques, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres jusqu'à 3 niveaux, pas plus (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.1.1 ; 2. ; 2.1 ; 2.1.1 ; 3. ; 3.1 ; 3.1.1., etc.).

DIRECTIVES DE PRESENTATION DES MANUSCRITS

Format général du manuscrit

Le fichier doit être au format Word (.doc ou .docx) avec une marge haut/bas ; gauche/droite de 2,5 cm de format A4, et en caractères Times New Roman.

Volume du texte

Le volume du texte doit être compris entre 15 000 et 35 000 signes y compris l'espace. L'article doit être compris entre 10 et 15 pages.

Titre

Le titre doit être original, spécifique, informatif, concis, et compréhensible par des lecteurs qui ne sont pas du domaine de l'auteur. Il doit être centré avec une police de taille 14 en gras, en majuscule et à l'interligne 1. Le titre ne doit pas dépasser 15 mots dans la mesure du possible. Il doit être en français suivi de sa traduction en anglais, et en anglais suivi de sa traduction en français en fonction de la langue d'écriture de l'article.

Auteurs et Institutions d'affiliation

Les prénoms et noms complets des auteurs doivent être indiqués et séparés par une virgule. Ils doivent être suivis par l'affiliation des auteurs comme suit : nom de l'institution, ville, pays.

Le prénom (en minuscule, sauf première lettre) suivi du nom (en majuscule) et l'adresse de l'auteur, doivent être à la taille 12 points et à l'interligne 1 et en gras. Le titre de l'article, le prénom et nom de l'auteur ainsi que son adresse doivent être dans des paragraphes différents et séparés par un espace.

Pour les articles collectifs, l'auteur correspondant doit être marqué en Astérisque (*) avec son adresse, son mail et numéro de téléphone dans un paragraphe différent. **Ces informations ne sont pas transmises aux lecteurs.**

Titres et sous-titres

Les titres et sous titres sont autorisés jusqu'à 3 niveaux, pas plus. Seule la première lettre des titres et sous titres doit être en majuscule.

Résumé et mots clés

Le résumé doit exposer brièvement : le contexte, la problématique et l'objectif de l'étude, la méthodologie utilisée, les résultats majeurs de la recherche, et ouvrir le sujet vers d'autres perspectives. Il ne doit pas dépasser 300 mots et cinq (5) mots-clés classés par ordre

alphabétique. Les auteurs sont invités à minimiser l'utilisation des abréviations dans le résumé.

Illustrations (tableaux, graphiques, images, cartes, schémas)

Les tableaux, graphiques, cartes, images, schémas doivent être faits dans des formats simples et numérotés en chiffres arabes. Les titres doivent être placés au-dessus (exemple : Tableau 1 : titre) et leurs sources en-dessous. Les références aux tableaux, graphiques, images, cartes dans le texte doivent être placées entre parenthèses à la fin de la phrase.

Les images doivent être au format JPEG ou PNG avec une résolution d'au moins 200 dpi, 10×15 cm et un minimum de 1 000 pixels de large.

Citations et notes de bas de page

Les passages cités sont présentés en italique et entre guillemets. Toutefois, les citations de plus de trois lignes sont renvoyées à la ligne avec une interligne 1 et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point sans guillemets.

Les références de citation sont intégrées au texte citant selon la norme APA suivant les cas, de la façon suivante :

- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées)

Exemples :

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères (Diakitè, 1985, p. 105).

- Parlant des itinéraires thérapeutiques suivis par les patients après une fracture osseuse, I. Diallo (2022, p.211) écrit :

La plupart des patients commencent par la médecine moderne pour terminer au niveau de la médecine traditionnelle. Certains se consacrent entièrement à la médecine traditionnelle. Ces itinéraires se caractérisent par leurs tracasseries dans l'accès aux soins adéquats. La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.

NB : Les références bibliographiques en notes de bas de page ne sont pas acceptées. Elles doivent être insérées dans le texte suivant la norme APA : Nom auteur, Année, Page.

Exemple 1 : La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires (Diallo, 2022, p.211).

Exemple 2 : Selon I. Diallo (2022, p.211) : « *La cherté des structures sanitaires, leur inaccessibilité et l'inefficacité de leurs soins conduisent le plus souvent les patients à changer d'itinéraires.* »

Références bibliographiques

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2^{nde} éd).

Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur :

- Pour un ouvrage

Exemple

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

- Pour un ouvrage collectif ou chapitre d'ouvrage

Exemple :

KONE Félix-Yaouaga, 2005, La décentralisation à Katiola : jeux et enjeux, in FEY Claude (dir. ou éd), *La décentralisation au Mali*, Paris, L'Harmattan, p.160-200.

- Pour un article

Exemple :

OUATTARA Issa, MAIGA Fatoumata, TOURE Abdoukadi-Oumarou, DIYA Ahamadou, MAIGA Thierno, 2021, « Environnement, économie locale et fermeture de la mine d'or de Morila, Mali », *Revue Hommes – Peuplements- Environnements (HoPE)*, vol 2, n°4, pp.1-12.

- Pour une thèse ou un mémoire**Exemple :**

N'DIAYE Baba Faradji, 2015, *Changements climatiques et dynamiques des systèmes de production agricole dans le Cercle de Banamba, Région de Koulikoro au Mali*, Thèse de doctorat, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), Bamako, Mali.

- Pour les sources Internet**Exemple :**

- DURAND Michel, 2012, La gestion des déchets dans une ville en développement : comment tirer profit des difficultés actuelles à Lima, *Flux*, n°87, pp.18-28, [en ligne], <http://www.cairn.info/revue-flux..>, consulté le 12/1^{er}/2016.

Règles d'éthique et de déontologie de l'édition scientifique

La revue est particulièrement intransigeante sur le plagiat qui discrédite la revue et déshonore à vie un scientifique. A cet effet, la revue dispose d'un logiciel anti-plagiat auquel tous les articles sont soumis. A la suite de cette vérification, les articles qui seraient une reproduction partielle ou entière de travaux d'autrui, seront immédiatement rejetés avant leur soumission aux lecteurs.

CORPS DU TEXTE

Le corps du texte doit être en police de taille 12, Times New Roman avec une interligne de 1.5 sans espacement de paragraphe. Le manuscrit soumis doit être présenté sous le format IMRaD, comme suit : **Introduction, Matériel et méthodes, Résultats, Discussion, Conclusion et Références bibliographiques.**

Introduction

Elle doit présenter le contexte du sujet, faire le point sur la revue de la littérature à partir de références bibliographiques, et énoncer les objectifs/hypothèses de l'étude. A ce niveau, l'auteur doit privilégier la démarche en entonnoir en traitant de l'état de la question à l'échelle mondiale, continentale, nationale et locale.

1. Matériels et méthodes

Cette section doit présenter la zone d'étude : géographiquement, socio-économiquement et culturellement, la période de l'étude, les approches utilisées pour conduire l'étude incluant les matériels utilisés, la description des outils utilisés pour la collecte des données. Les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données doivent être précisées à ce niveau. La population cible de l'étude, l'échantillon retenu : taille, composition, critères de choix, et les variables de l'étude doivent être clairement précisés et justifiés.

2. Résultats

A ce niveau, il s'agit d'exposer de façon claire, rigoureuse et objective les résultats, les interpréter et les analyser.

3. Discussion

Elle doit rappeler l'essentiel des résultats, établir leurs liens avec l'objectif de l'étude et faire une analyse critique de la validité des résultats. Elle comparera les résultats obtenus à ceux de travaux déjà effectués qui les confirment ou les infirment.

Conclusion

Elle doit rappeler ce qui a été fait comme travail à la lumière de la problématique et indiquera si la problématique posée dans l'introduction a été répondue ou pas. Elle devra également indiquer à la fin la portée, les limites de l'étude et les perspectives.

Références bibliographiques

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités dans le corps de l'article. Ces références doivent être classées par ordre alphabétique.

Remerciements (s'il y a lieu) : les remerciements seront placés à la fin de l'article.

ÉDITORIAL

La création de la **Revue Internationale MAAYA (RIM)**, témoigne de l'engagement scientifique de l'Institut National de Formation des Travailleurs Sociaux (INFTS) du Mali à contribuer à la diffusion des connaissances scientifiques. Revue pluridisciplinaire à comité de lecture, la **RIM**, publie les articles en ligne dans le domaine des Lettres et Sciences Humaines. La revue ne peut publier un article que s'il se conforme aux normes CAMES pour les Lettres et Sciences Humaines connues sous l'appellation de NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 juillet 2016 à Bamako, lors de la 38^{ème} session des Comités Consultatifs Interafricains (CCI). Les articles soumis à la revue sont anonymement instruits par deux spécialistes. Sur la base des avis de ces deux instructeurs, le comité de rédaction décide de la publication du manuscrit, de son rejet ou demande à l'auteur de le réviser.

Ce premier numéro est composé de 12 articles. Certains auteurs ont traité : les politiques sociales de logements au Mali, la corruption sur les routes migratoires, les obstacles liés à la protection des réfugiés et des déplacés internes en Côte-d'Ivoire, les cours à domicile, la dyslexie et de la transposition didactique. D'autres auteurs ont consacré leur contribution à l'histoire des grandes famines dans la boucle du Niger et à l'apport de l'Égypte ancienne à l'Afrique subsaharienne sur le plan religieux. Un autre groupe d'auteurs s'est penché sur l'apport de l'Inter-collectivité du Sourou à la préservation de l'environnement dans un contexte de crise sécuritaire, la filière karité, la desserte en eau potable et l'impact de la chaîne logistique d'approvisionnement sur la performance des cantines scolaires au Mali.

La diversité des thématiques illustre le caractère pluridisciplinaire de la revue.

En ma qualité de Directeur de publication, j'exprime ma profonde gratitude au Comité Scientifique et de lecture, au Comité de rédaction qui, ont rendu possible, la réalisation de ce numéro inaugural.

Agréable lecture !

Le Directeur de publication

Pr Ahmadou Abdoulaye DICKO

Chevalier de l'Ordre National

AVERTISSEMENT

Les opinions émises dans les contributions n'engagent que leurs auteurs.

SOMMAIRE

▪ SOCIOLOGIE / ANTHROPOLOGIE

UNE ANALYSE SOCIO-HISTORIQUE DES POLITIQUES SOCIALES DE LOGEMENTS AU MALI, **Almamy SYLLA**.....1

LA CORRUPTION SUR LES ROUTES MIGRATOIRES DU MALI, UN OBSTACLE A L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE, **Fodié TANDJIGORA**.....19

▪ HISTOIRE

OBSTACLES LIES A LA PROTECTION DES REFUGIES ET DES DEPLACES INTERNES EN COTE D'IVOIRE (1990-2016), **Kouamé Kouassi Jean Bosco ESSE**.....30

L'HISTOIRE DES GRANDES FAMINES DANS LA BOUCLE DU NIGER DE 1870 A 1985, **Djibril SOUMARE, Ali DIABIGUILÉ**.....42

L'APPORT DE L'ÉGYPTES ANCIENNE A L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE SUR LE PLAN RELIGIEUX, **Mahamadou TOURE**.....53

▪ SCIENCES DE L'EDUCATION

COURS A DOMICILE A BAMAKO : INCIDENCE DU STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DES PARENTS SUR LES INEGALITES SCOLAIRES, **Ibrahima TRAORE, Abdramane KONE, Moctar SIDIBE**.....66

LA DYSLEXIE DEVELOPPEMENTALE AU MALI : CAS DU CENTRE D'ANIMATION PEDAGOGIQUE DE OUELESSEBOUGOU, ACADEMIE D'ENSEIGNEMENT DE KATI, **Ya SAMAKE**.....80

LA TRANSPOSITION DIDACTIQUE : UNE COMPETENCE PEU ENSEIGNEE DANS LA FORMATION DES ENSEIGNANTS A L'ENSUP, **Sékou Mory NAMAKRI, Issa DIAMOUTENE**.....92

▪ ENVIRONNEMENT

APPORT DE L'INTER-COLLECTIVITE DU SOUROU A LA PRESERVATION DE L'ENVIRONNEMENT DANS UN CONTEXTE DE CRISE SECURITAIRE, **Issa OUATTARA, Issa DIALLO, Lamine SANDY**104

▪ DEVELOPPEMENT LOCAL

IMPORTANCE ET DIFFICULTES DE LA FILIERE KARITE DANS LA COMMUNE RURALE DE SIBY, CERCLE DE KATI AU MALI, **Bakari SANOGO, Modibo Z. COULIBALY**.....120

DESSERTÉ EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE M'PESSOBA, REGION DE KOUTIALA AU MALI, **Marc KIENOU, Mariam F. KONATE, Kadidiatou COULIBALY, Famagan-Oulé KONATÉ**.....135

▪ **SCIENCES DE GESTION**

IMPACT DE LA CHAINE LOGISTIQUE D'APPROVISIONNEMENT SUR LA PERFORMANCE DES CANTINES SCOLAIRES DANS LE DISTRICT DE BAMAKO ET LA REGION DE KOULIKORO, **Néné Aminata CISSE, Mouhamed B DIARRA, Oumar Diandjo TRAORE, Mohamed Amadou Salia DICKO, Salia Sinaly TRAORE**.....150

LA CORRUPTION SUR LES ROUTES MIGRATOIRES DU MALI, UN OBSTACLE A L'INTEGRATION SOUS-REGIONALE

Dr Fodié TANDJIGORA

Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako (ULSHB), Mali

Contact : tandjigoraf@yahoo.fr

Résumé

Le Mali est au centre d'importants flux migratoires en direction du Maghreb et de l'Europe. C'est aussi un pays de destination de milliers d'Africains. L'objet de cet article est d'analyser ces flux migratoires. L'accent est mis sur le développement de pratiques corruptives opérées principalement par les forces de défense et de sécurité, les chauffeurs routiers mais paradoxalement avec le plus souvent l'implication des migrants eux-mêmes. Sur les routes migratoires, les migrants sont l'objet d'une multitude de tracasseries qui vont à l'encontre du principe de libre circulation des personnes prôné par la CEDEAO et auquel le Mali a souscrit en tant qu'État membre. S'appuyant sur des témoignages de chauffeurs, de jeunes migrants mais aussi des syndicats de transporteurs, l'article rend compte des pratiques de corruption qui freinent l'intégration sous-régionale. Les pratiques corruptives observées sont principalement le paiement de faux frais par les candidats à la migration, l'extorsion de fonds par une panoplie d'acteurs et le trafic d'influence. Ces pratiques corruptives liées à la migration transfrontalière sont systématisées et orchestrées par des réseaux d'acteurs organisés à différentes échelles.

Mots clés : Corruption, Frontières, Intégration, Migration, Trafic.

CORRUPTION ON MALI'S MIGRATION ROADS, AN OBSTACLE TO SUB-REGIONAL INTEGRATION

Abstract

Despite the progress made in recent years by Mali in the fight against corruption, the phenomenon is still present and plagues the socio-economic development of the country. Corruption, which affects all sectors and all territorial levels, is strongly marked in border areas. Indeed, due to its landlocked position, Mali is at the center of significant migratory flows. Thousands of young African migrants go to Mali and/or transit through it as part of their migratory journey to the Maghreb and Europe. The purpose of this article is to study these migratory flows which favor the development of corrupt practices carried out mainly by the

defense and security forces, truck drivers but paradoxically with most often the involvement of migrants themselves. On the migratory routes, migrants are subject to a multitude of harassments which go against the principle of free movement of persons advocated by ECOWAS and to which Mali has subscribed as a Member State. Based on testimonies from drivers, young migrants and also transport unions, the article reports on the corrupt practices that hinder sub-regional integration. The corrupt practices observed are mainly the payment of incidental expenses, extortion and influence peddling. These corrupt practices linked to cross-border migration are systematized and orchestrated by networks of actors organized at different levels.

Keywords: Corruption, Borders, Integration, Migration, Trafficking.

Introduction

La corruption en tant que phénomène social fut l'objet d'étude de beaucoup de disciplines en sciences sociales. Indépendamment des productions scientifiques, il existe aussi des rapports de nombreuses institutions comme transparency international, l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement Illicite (OCLEI), l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (AMRDS) au Mali. Sur le plan universitaire, des travaux scientifiques existent et qui traitent essentiellement des cas de clientélisme (Kisito, 2008) ou des cas de la corruption bureaucratique, (Gould, 1980, p.67), En ce qui concerne la corruption elle-même, on peut la diviser en deux grandes familles à savoir : la petite corruption et la grande corruption. Contrairement à la pensée dominante, la corruption la plus ressentie par les populations demeure la petite corruption qui englobe les rackets, les frais indus lors de l'établissement des pièces civiles, etc. Mais sur le plan du développement national, la grande corruption entrave sérieusement les efforts de développement et paupérise davantage les populations.

Par ailleurs, sur le lien mobilité transfrontalière et corruption, peu de travaux scientifiques y sont consacrés. Certes, il existe quelques rapports journalistiques ou institutionnels mais peu approfondis sur les formes ainsi que les acteurs de cette corruption dans la migration. En revanche, l'institut du Sahel (INSAH) a mené, en 2019, une étude sur les effets des tracasseries routières sur les produits agropastoraux dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest où il ressort que ces tracasseries ont des effets d'inflation sur les produits de première nécessité. Une autre production réalisée par le journaliste Serge Daniel de RFI intitulée "*Les routes clandestines*"

(2008) montre le long périple migratoire de Gao jusqu'à l'enclave espagnole de Ceuta. Ce document nous renseigne sur les réseaux des passeurs, la corruption ainsi que les traitements inhumains affligés aux migrants.

Dans cet article, la dimension qui nous intéresse concerne l'effet de la corruption sur l'intégration sous-régionale malgré les discours politiques et instruments juridiques dédiés à cette intégration.

1. Méthodologie et matériel de collecte

Nous avons opté pour la démarche qualitative. L'enquête de terrain s'est déroulée auprès des chauffeurs routiers, des syndicats de transporteurs, des anciens migrants, des agents de polices volontaires.

1.1. Recherche documentaire

Tout d'abord, une recherche documentaire préalable a été réalisée en amont de la rédaction de l'article, destinée à la fois à faire l'état des lieux des connaissances mais aussi à renseigner les questions d'itinéraire migratoire à choisir pour l'enquête. Cette recension bibliographique a permis de comprendre la prégnance de la corruption sur les routes migratoires entre le Mali et les pays frontaliers.

1.2. Outils de recherche

Les données ont été collectées auprès des acteurs au moyen des outils suivants :

- entretiens individuels avec un guide d'entretien semi-directif ;
- groupes de discussions avec des jeunes et des chauffeurs.

1.3. Échantillon

L'échantillonnage a porté sur un total de 40 personnes enquêtées et réparties entre les chauffeurs (15), les syndicats de transporteurs (10), migrants (10), les policiers (5).

2. Résultats

Le phénomène de la corruption, en lien avec la migration, se développe dans les espaces frontaliers maliens à la faveur notamment de sa « légitimation » et de sa banalisation par les populations. Il s'agit là du fondement sociologique de la corruption qui semble de plus en plus intégrée comme relevant de la culture et des valeurs traditionnelles : *woro songô*. De cette situation, résulte une tendance à la légitimation du phénomène que les agents de police enquêtés justifient, en partie, par leurs difficiles conditions de vie et de travail. Si ce discours est tenu, c'est parce que les structures en charge des sanctions sont inopérantes si bien qu'une culture d'impunité s'est installée.

La corruption liée à la migration transfrontalière constitue un sérieux handicap à l'intégration telle que prônée par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Cette corruption pourrait également engendrer un autre effet pervers qu'est la migration illégale en ce sens que pour éviter les tracasseries, les migrants ont tendance à contourner les voies officielles et même parfois à refuser de présenter leurs documents de voyage lors des contrôles : *« Moi j'ai fait l'expérience quand je partais au Niger (Agadez). Je vous dis qu'il vaut mieux être en situation irrégulière qu'en règle car c'est la même chose. J'ai dépensé des sommes pour faire mes papiers civils mais cela ne m'a pas préservé de payer des frais indus »*.

L'idée selon laquelle il suffit de payer pour passer, a tendance à amplifier la corruption et surtout à radicaliser les migrants. Plusieurs d'entre eux ont pu passer en situation d'irrégularité à cause des pratiques corruptives en cours dans les postes de contrôle aux frontières.

Aujourd'hui, plusieurs acteurs mènent diverses initiatives de lutte sans pour autant arriver car il existe des défis comme l'insuffisance du cadre juridique, la faiblesse des mécanismes de dénonciation, la non application des sanctions (impunité), la méconnaissance des textes par les migrants et les agents de contrôle ainsi que l'absence d'une synergie opérante entre les principaux acteurs.

2.1. Espaces frontaliers et corruption

La corruption à travers les espaces frontaliers du Mali s'avère une réalité quotidienne et prend des formes variées impliquant de multiples acteurs. De l'opinion de nombreux acteurs rencontrés (chauffeurs, migrants, forces de sécurité, migrants), cette corruption est systématiquement érigée en principe de circulation pour les migrants : *« De plus en plus, les policiers ne demandent même plus les pièces, on nous demande juste de collecter des montants ou bien eux-mêmes ils le font même si tu es en règle »*.

Il existe, certes, des pratiques corruptives dont les migrants font les frais. Cependant, très peu de plaintes parviennent aux inspections concernées. Cette situation révèle le fait que les populations elles-mêmes semblent intérioriser cette corruption tout en participant à sa légitimation. Dans certaines localités frontalières comme Kidira (Sénégal) ou Zégoua (Côte d'Ivoire), les voyageurs migrants ont déjà intériorisé le concept *« d'arrangement de poste de contrôle »* véhiculé au sein du milieu des chauffeurs routiers enquêtés. Ce concept est, en réalité, un saupoudrage de pratiques corruptives dont les termes sont connus de tous y compris les populations frontalières qui vivent la mobilité au quotidien :

Des habitants frontaliers sont partis se plaindre à la mairie de Zégoua pour avoir subi des faux frais en voulant juste traverser les barrières pour rejoindre l'autre côté de la commune. Ce sont des Maliens, et munis même des cartes établies par le même poste ; et pourtant ils connaissent le principe de libre de circulation dans l'espace de la sous-région.

Cependant, sur le plan institutionnel, les instruments ratifiés au niveau sous-régional sont bien connus des forces de défense et de sécurité (FDS) au niveau des frontières. Dans l'entretien accordé par un agent de police, la libre circulation serait même un module enseigné lors de la formation des policiers de frontière comme témoigne ce policier :

Aucun policier à la frontière ne peut dire qu'il ne connaît pas la charte de libre circulation. Sauf les vieux policiers qui ne sont plus recyclés. Donc, on connaît bien les textes de libre circulation enseignés lors des formations ou même des ateliers. Et c'est ce que nous appliquons ici. Les seuls refoulés sont les sans-papiers, c'est-à-dire qu'ils n'ont rien à vous présenter.

Ce ne serait nullement pas une méconnaissance des textes qui serait en cause mais un manquement aux textes. De l'avis d'un commissaire, il y aurait plutôt des villageois qui se sont convertis en réseau de passeurs pour les migrants.

2.2. Les types de corruption liés à la migration

Les données recueillies sur le terrain révèlent plusieurs types de corruption dans les trajectoires migratoires des populations. Ici, la corruption est essentiellement liée au mouvement des individus et de leurs biens à travers les espaces frontaliers. Théoriquement, la libre circulation existe mais elle est confrontée à la réalité pratique qui présente des entraves à cette libre circulation. La corruption dans les espaces frontaliers présente plusieurs formes à savoir : les faux frais, les extorsions, les ciblage de nationalité et même des cas de maltraitance.

- Les faux frais : une sous-traitance de l'autorité de l'Etat

L'article 59 du traité de libre circulation de la CEDEAO est sans équivoque : « *Les citoyens de la communauté ont le droit d'entrée, de résidence et d'établissement et les Etats membres s'engagent à reconnaître ces droits aux citoyens de la Communauté sur leurs territoires respectifs, conformément au protocole y afférent* ».

Cependant, toutes les pratiques observées lors de l'enquête vont à rebours de l'esprit de libre circulation stipulée dans le traité. Les forces de défense et de sécurité sous-traitent les compétences de l'Etat à des fins privées. Ce dévoiement de l'autorité de l'Etat concerne d'abord le paiement des frais indus que perçoit la police au niveau des frontières. Les migrants rencontrés au niveau des gares routières de Bamako confirment avoir payé des frais indus malgré qu'ils soient en situation régulière comme témoigne ce migrant : « *La police ramasse les cartes, puis*

chacun rentre un à un dans le bureau pour payer des montants qui varient de 1000F jusqu'à 10.000F même plus ».

Cette pratique de la corruption crée un autre effet pervers qui est l'abandon de l'établissement des papiers de voyage par les migrants. En effet, de l'avis de beaucoup de migrants dont ce malien, les papiers en règle ne sont jamais une garantie de libre circulation, d'où leur interrogation sur le bien-fondé des documents de voyage :

J'ai mis 50.000F pour le passeport du Mali, puis 3500F pour avoir la carte de vaccination. Mais malgré tout ça, j'ai payé au poste de Zégoua 1000F. Puis, on ne vous dit même pas pour quelle raison vous devez payer. Alors que j'étais avec des gens qui n'avaient même pas un seul papier mais qui ont aussi payé et sont passés comme moi.

- Les extorsions

L'*extorsion* est l'action d'obtenir de force d'un individu quelque chose qu'il ne souhaite pas céder. Dans le cadre de la collaboration entre police et populations, on utilise couramment le terme de « racket » qui renvoie à la même infraction. Les entretiens menés auprès des migrants de différentes nationalités dans l'autogare de Bamako, nous renseignent sur des cas d'extorsions de biens matériels de la part de la police des frontières (téléphones portables, montres, et autres) :

Un de nos compagnons d'origine Ivoirienne a été dépouillé par la police, car il disait n'avoir rien et cela énervait le policier. On le fit entrer dans une pièce, au sortir il raconte qu'on l'avait fouillé et qu'ils n'ont rien trouvé, et c'est là qu'ils ont pris son portable Samsung que sa sœur lui avait donné.

L'extorsion fait partie des pratiques corruptives qu'on peut constater dans les espaces frontaliers du Mali. Cette pratique d'extorsion pourrait radicaliser les migrants irréguliers qui ne possèdent donc pas de document de voyage et n'en verront pas la nécessité dès lors qu'il existe des pratiques d'extorsion sur les axes routiers.

- Les ciblage de nationalité

Maliens, Ivoiriens, Ghanéens, Nigériens, sont les ressortissants les plus visés lors des contrôles de police selon les migrants rencontrés. Mais selon un agent de poste frontière, le contrôle strict s'applique à tous les migrants et ceux qui n'ont pas de papiers sont systématiquement refoulés.

2.3. Les acteurs de la corruption

Si les constats sont unanimes sur l'existence des pratiques corruptives au niveau des frontières, il reste à préciser les différents acteurs qui y participent. Les différentes cibles rencontrées au cours de l'enquête évoquent des acteurs variés avec des stratégies multiples.

- Les agents de l'Etat

Cette catégorie regroupe à la fois la police, les militaires, la gendarmerie ainsi que la douane. Parmi ces agents, les plus cités par les enquêtés comme responsables de cette pratique corruptive sont les policiers. La police apparaît comme la matrice centrale de cette corruption sur les routes migratoires. Du point de vue des chauffeurs rencontrés dans différentes compagnies, les passagers peuvent subir des contrôles au niveau des check-point de l'armée sans avoir à payer mais jamais, ils ne peuvent passer de poste de police sans payer. Un chauffeur de transport en commun témoigne : *« Toute la merde est foutue par la police. Ce sont eux-mêmes le problème. Or, nous on ne peut pas laisser nos passagers, donc il arrive qu'on participe à la négociation pour régler le cas d'un passager démuné en payant à sa place »*.

De nombreuses plaintes de migrants désignent directement la police comme responsable des pratiques corruptives sur les trajets migratoires :

Comment peux-tu comprendre que tu dois toujours payer même étant en règle ? Moi, je crois que si l'on épargnait un migrant parce qu'il possède les documents de voyage, cela inciterait d'autres à se mettre en règle. Ou bien ? Mais la police même ne cherche pas à comprendre. On vous fait descendre et aligner pour aller récupérer votre pièce en payant de l'argent.

- Les passeurs

Les passeurs constituent une catégorie qu'on n'a pas rencontrée physiquement à cause de la nature de leur métier. Les réseaux des passeurs sont implantés le long des itinéraires migratoires. Les passeurs sont de plusieurs nationalités qui opèrent au niveau de différentes gares routières de Bamako. Ces passeurs sont au début d'une chaîne constituée de plusieurs étapes conduisant jusqu'à une destination convenue avec le migrant. Ce sont souvent des anciens migrants reconvertis en passeurs ou encore des étrangers venus s'installer en vue d'exercer cette activité de passeurs comme c'est le cas à Bamako où l'on enregistre des Sénégalais et des Ivoiriens comme passeurs.

- Les transporteurs/chauffeurs

Les chauffeurs sont régulièrement cités par les migrants comme jouant le rôle d'intermédiaires ou d'acteurs directs dans la corruption frontalière. En tant qu'intermédiaires, les chauffeurs arrivent à négocier des passages de migrants avec la police des frontières :

Que voulez-vous qu'on fasse nous les chauffeurs ? Si nous prenons trop de retard sur le trajet, on risque des sanctions. Moi-même, j'ai l'habitude de payer pour deux migrants, car il n'avait absolument rien du tout et tout le monde était bloqué à cause d'eux. J'ai donc négocié leur passage quoi qu'ils fussent en règle.

Par ailleurs, les chauffeurs participent en tant qu'acteurs directs pour faire passer des véhicules ne répondant pas aux normes en vigueur. Ce dernier rôle est toujours connu et n'a pas soulevé autant de problèmes que le cas des migrants soumis à des rackets.

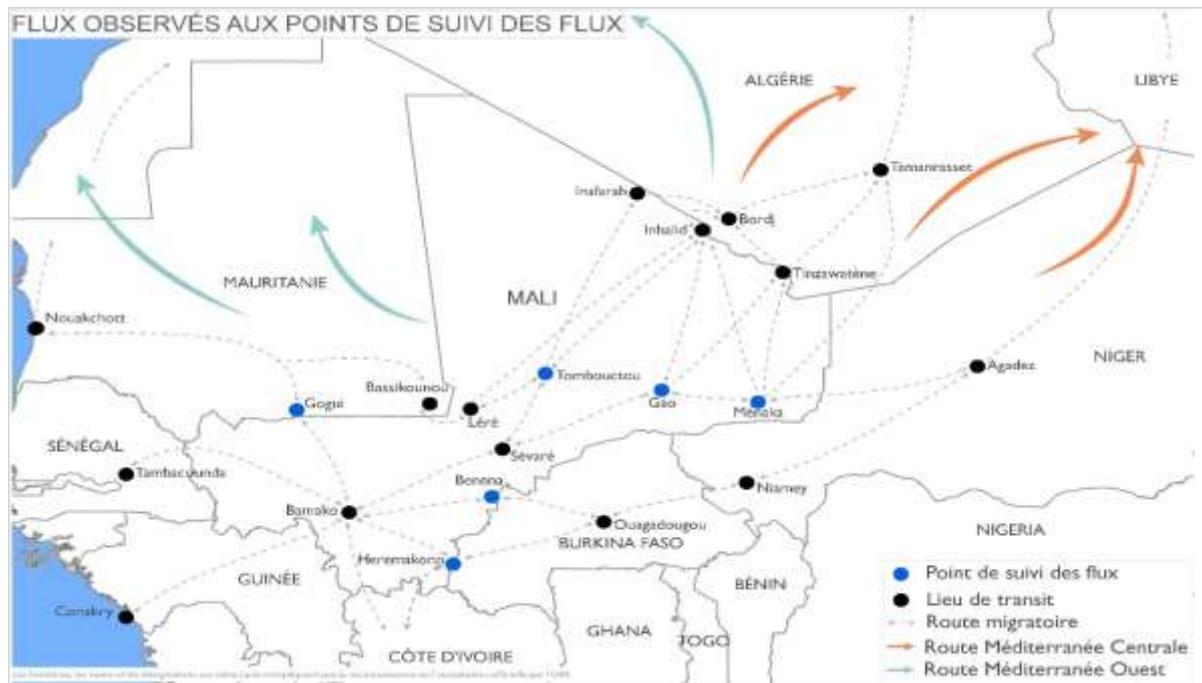
- Les migrants

Quoique victimes, les migrants sont aussi acteurs de la corruption à travers les espaces. En effet, ils sont prêts à toutes les formes de sacrifices pour réaliser leur projet migratoire. Deux jeunes guinéens rencontrés, estiment qu'ils préfèrent mourir que de retourner : « *Quand le policier dit que nous allons retourner faute de pièce d'identité, j'avais les larmes aux yeux. Mais j'avais aussi entendu qu'il fallait juste glisser des billets de banque pour passer. J'avais mis de côté un montant à cet effet* ».

L'hypothèse selon laquelle, la corruption aurait un effet négatif sur la migration irrégulière est soutenable compte-tenu de l'encouragement que la corruption suscite parmi les migrants. Autrement dit, l'idée selon laquelle il suffit de payer pour passer, pourrait radicaliser les migrants. Ainsi, de nombreux migrants ont pu passer en situation d'irrégularité à cause des pratiques corruptives en vigueur à travers les frontières.

2.4. Les itinéraires des migrations clandestines

Les routes du désert se concentrent depuis quelques années autour du Niger, pays de transit le plus important vers la Libye. 80% des flux migratoires en Afrique de l'Ouest et du Centre passent par le Niger. En 2015, le Niger a adopté une loi sur le trafic illicite de migrants qui traite des questions relatives à la migration sous l'angle de la répression, en contradiction avec le principe de la liberté de circulation de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Figure : Itinéraire migratoire des clandestins en couleur bleu

Source : OIM, rapport sur la mobilité, 2021

3. Discussion

Cet article avait pour problématique d'analyser les pratiques de corruption qui sont susceptibles d'entraver la libre circulation des personnes et des biens entre les pays membres de la CEDEAO. En effet, les États de l'Afrique de l'Ouest ont en 1975, signé à Lagos, au Nigeria, le Traité de la CEDEAO, un accord multilatéral visant à promouvoir la coopération et l'intégration afin de créer une union économique et monétaire pour promouvoir la croissance économique et le développement en Afrique de l'Ouest.

Cependant, il ressort que des défis énormes subsistent parmi lesquels :

- Le défi juridique

Il est nécessaire d'intégrer l'approche droits humains et les besoins de protection des personnes en déplacement. Les États membres de la Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) doivent renforcer les cadres juridiques relatifs à la traite des personnes et au trafic illicite de migrants : prévenir, protéger et promouvoir la coopération.

- Le défi politique

Une des faiblesses dans la coopération sur la migration demeure la faiblesse des outils de collaboration d'où la nécessité de renforcer les outils de coopération et de collaboration. Cela

passé d'abord par l'accès des voyageurs aux documents d'identité et/ou de voyage, car l'irrégularité les expose à un plus grand risque de vulnérabilités et à des besoins de protection en conséquence

- Le défi sécuritaire

La libre circulation n'est possible que dans un climat de sécurité à travers les frontières. Les axes frontaliers du Nord Mali sont aujourd'hui sous influence des groupes armés qui rendent difficile la libre circulation avec des exactions et autres violences sur les migrants.

Conclusion

A l'issue de l'examen de la problématique de la libre circulation entravée par la corruption, il devient nécessaire pour les États membres de la CEDEAO de mener des campagnes de sensibilisation sur les principes de cette libre circulation. La coopération entre les États membres de la CEDEAO en matière de lutte contre les migrations clandestines et de démantèlement des réseaux mafieux doivent être une priorité. Les différents dysfonctionnements constatés nécessitent des actions à mener comme :

- l'amélioration de la formation des services d'immigration des États membres de la CEDEAO et appui en équipements modernes de contrôle des documents de voyage ;
- la mise en place dans les services d'immigration des États membres de la CEDEAO d'une base de données numérisée, partagée, destinée à lutter efficacement contre l'immigration irrégulière ;
- la mise en place d'un système d'alerte précoce de la CEDEAO en vue d'en faire un outil permettant la transmission immédiate de signes avant-coureurs d'une immigration irrégulière et d'activité de la part des organisations criminelles de passeurs.

Références bibliographiques

BEETHAM David, 1991, *The legitimation of power. Issues in Political Theory*. New York: Macmillan Publishing.

BLUNDO Giorgio, 2007, La corruption et l'État vus par les sciences sociales, In G. Blundo, & J.-P. Olivier de Sardan, *État et corruption en Afrique: une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers, Bénin, Niger, Sénégal* (pp. 29-77). Paris: Éditions KARTHALA.

BLUNDO Giorgio., & De SARDAN, Jean-Pierre Olivier, 2001, « La corruption quotidienne en Afrique de l'Ouest ». *Politique africaine* (3), pp. 8-37.

BLUNDO, Giorgio., & De SARDAN, Jean-Pierre Olivier, 2007, Étudier la corruption quotidienne : pourquoi et comment ? Dans G. Blundo, & J.-P. Olivier De Sardan, *État et corruption en Afrique : une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers, Bénin, Niger, Sénégal* (pp. 5-28). Paris: KARTHALA Editions.

GOULD David, 1980, *Bureaucratic corruption and underdevelopment in the Third World: the case of Zaïre*, New York, Pergamon Press.

ISSA Saïbou, 2004, Cadeaux et corruption à la cour des chefs traditionnels au Nord-Caméroun, In C. Baroin, J.-L. Boutrais, D. Ibriszimow, G. L. Taguem Fah, & H. Tourneux, *Méga-Tchad, Bulletin de liaison de Réseau international de recherches pluridisciplinaires sur l'histoire et la préhistoire dans le bassin du lac Tchad* (pp. 51-57). Nanterre: CNRS / LRA & LLACAN, UNIVERSITÄT BAYREUTH.

KARIMOUN Nicolas, 2002, *La corruption des fonctionnaires au Niger*. Cotonou: Observatoire des fonctions publiques africaines.

KISITO Alain, 2008, *Devenir maire en Afrique. Décentralisation et notabilités locales au Bénin*, Paris, L'Harmattan.

MATHIEU, Marilou, 2007, La lutte contre la corruption au Bénin, au Niger et au Sénégal. Une approche historique. Dans G. Blundo, & J.-P. Olivier De Sardan, *État et corruption en Afrique : une anthropologie comparative des relations entre fonctionnaires et usagers, Bénin, Niger, Sénégal* (pp. 317-346). Paris: KARTHALA Editions.

VALLEE Olivier, 2006, « La construction de l'objet corruption en Afrique », *Afrique contemporaine* 220 (4) : 137-162.